

pen

KIRIAK



PRIX : 4 francs

no 7 - 1980

Sommaire

QUALITÉ DE LA VIE

La vie associative	p. 1
Echos	p. 2
Amenagement de l'Espace	p. 3

DANS LE CADRE DE L'ANNÉE DU PATRIMOINE :

Pen Kiriak, l'archéologie et l'histoire de la presqu'île guérandaise	p. 4
Piriac et son passé	p. 6
Le Petit Piriacais : dix années de chroniques et d'anecdotes 1931-1941	p. 7
La Turballerion Passé : Quelques aspects de la pêche sardinière au début du siècle	p. 11

ANIMATION

Quelques notes sur une portée	p. 15
DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL A L'ILE DUMET	p. 16
Un Bœuf en Presqu'île : la chenille processionnaire	ouv. 3

Bulletin de l'association Pen Kiriak

Rédaction et administration : 14, route de Kervin - Piriac 44420
Le Gérant : Jacques Bachelier. Tel. : (40) 23.31.60
Publication périodique - n° 7 - 1980
Prix du numéro : 4 F CCP NANTES 85-95 B.
2^{ème} trimestre 1980

Dépot légal 2^e trimestre 1980
N° Commission Paritaire 42004

Les articles publiés ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord exprès de la rédaction.

ISSN 0222-9934

QUALITE DE LA VIE

La Vie Associative

A l'heure où la participation est à nouveau à l'ordre du jour sur le plan des relations de l'économique et du social, il apparaît opportun de rappeler ce qu'est la Vie Associative : elle est en fait, ni plus ni moins, que la participation des citoyens à la vie communautaire, c'est-à-dire la participation au cadre, d'abord le plus proche, dans lequel ces citoyens vivent.

Il n'est peut-être pas inutile de réfléchir sur les formes dans lesquelles s'incarne cette participation.

Chaque époque secrète par sa propre évolution des progrès mais aussi des nuisances, l'un ne va pas hélas sans l'autre, la nôtre tend à deshumaniser l'homme, à le laisser prisonnier de structures qui, de protectrices à force de prévoyance et de garanties, deviennent insidieusement oppressives. Elles prennent la place de l'homme, elles lui laissent toutefois un rôle où il est l'enfant-roi, celui de consommateur.

C'est alors que la vie associative devient l'antidote nécessaire, voir indispensable pour rétablir l'équilibre perturbé par ces organismes qui prévoient tout pour nous, mais non pas avec nous.

Force nous est de constater la faiblesse des structures à l'échelon de la Commune dont les pouvoirs se réduisent finalement à de petits problèmes d'intendance courants. Le Centralisme français (très éloigné en cela de la mentalité anglosaxonne) interfère dans toutes les décisions importantes argant des exigences accrues de la compétence et de la technique.

Il importe donc de s'orienter vers un nouveau type de relations entre le Pouvoir à ses différents échelons et les Associations, cette recherche est d'ailleurs encouragée, dans notre domaine, par le Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie, qui en reconnaît le bien-fondé.

Cette recherche, ne devrait pas porter ombrage à ceux qui ont la responsabilité de la Commune, l'époque des notables se meurt, le citoyen majeur au plein sens du terme, a le devoir de s'exprimer en toute liberté, la vie associative est son moyen d'expression privilégié.

Il n'y a pas lieu de cacher que ce nouveau type de relations à établir entre les responsables de l'association et les responsables de la Gestion communale, n'est pas forcément une lune de miel perpétuelle, les tensions font partie des éléments de la vie, elles peuvent être porteuses de progrès, mais elles doivent toujours s'exercer dans le cadre d'estime réciproque.

Ce qui nous paraît fondamental pour éviter les incompréhensions, c'est que l'information circule.

Il est largement démontré que tout ce qui veut être caché, est finalement connu, parfois déformé et que la meilleure politique réside dans la communication.

Les tenants de la vie associative dont nous sommes, pensent que là où elle existe, elle est pour l'homme, facteur de progrès.

Leurs responsables ne doivent pas avoir la prétention de détenir la vérité, ni un désir de puissance, encore moins celui de vouloir « tirer la couverture à eux ». Ils se doivent d'être présents aux problèmes de l'heure, à leur échelon, avec un souci de participation et une volonté de dialogue.

De récents événements ont révélé que ces rapports n'étaient pas encore parfaitement au point au niveau communal.

QUALITE DE LA VIE

Se refusant à entrer dans une polémique qui finalement sentirait le Clochemerle, PEN KIRIAK renouvelle sa volonté de dialogue, tout en conservant sa liberté d'expression, mais des résultats concrets ne peuvent en être attendus que si l'information circule. C'est là finalement la clef du présent et de l'avenir. ●

J.G.

CRÉATION DE L'ENTENTE VILLAGEOISE DE SAINT-SÉBASTIEN

Saluons cette nouvelle association piriacaïse qui dès l'an dernier avait organisé des fêtes très réussies, récidivant dès ce printemps avec une «Godaille à l'ancienne».

Le Village de Vacances «Le Moulin de Prailan» dont la très belle salle est maintenant terminée sera le siège de l'Association, son président : Marc Clément.

Longue vie à l'Entente Villageoise.

Échos

DANS LA PRESSE LOCALE ... DEUX JUGEMENTS EN COUR D'APPEL POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A La Baule :

Chasse aux vanneaux par temps de neige et en voiture : confirmation de la saisie du fusil et de la voiture et 600 F d'amende avec sursis.

A Assérac :

Construction sans permis et stationnement de caravane sans autorisation : confirmation de 1500 F d'amende avec sursis, démolition et remise en état des lieux sous 3 mois avec astreinte de 30 F par jour de retard. Pour la caravane 360 amendes de 3 F.

Sur cet écho, nous invitons le lecteur à se reporter dans ce numéro à notre article AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE.

BRÉHAT : Le Comité de Défense du Cadre de Vie de Bréhat vient d'obtenir l'ouverture du dialogue avec la D.D.A. au sujet d'un projet de station d'épuration centralisée (type Livréry) alors que la population est multipliée par 15 l'été. Malgré toutes les oppositions l'enquête publique avait été positive, c'est le Ministre d'Ornano lui-même qui est intervenu pour ouvrir un débat vraiment démocratique.

N.D.L.R. (1) A Livréry il n'y avait même pas eu d'enquête publique.

(2) Sur cet écho nous renvoyons le lecteur à l'article ci-dessus «La Vie Associative». ●

QUALITE DE LA VIE

Aménagement de l'Espace

Un écho publié par ailleurs concernant une construction sans permis et un stationnement abusif de caravane lourdement sanctionnés nous amène à bien préciser à nouveau le point de vue de Pen Kiriak sur cet important sujet.

L'un des problèmes les plus importants que doivent résoudre les communes littorales est celui des structures d'accueil pour le tourisme.

Pen Kiriak considère ce problème comme essentiel et prioritaire. Contrairement à ce qu'insinuent certains, Pen Kiriak ne s'est pas constituée à l'issue d'un scrutin électoral mais bien suite au mouvement d'opinion considérable provoqué par le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Les futurs fondateurs de Pen Kiriak, écartés de la commission d'étude malgré l'accord du préfet avaient participé activement à l'enquête publique qui réunit quelque 450 déposants, action reconnue légitime et recevable par le préfet qui ordonna un complément d'étude.

Rappelons que le POS, dans le cadre du SDAU (Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme) est non seulement une structure mais un outil que la commune peut utiliser contre les prétentions des spéculateurs pour protéger le patrimoine communal des abus de toute sorte lesant non seulement les habitants mais à la limite les touristes eux-mêmes qui fuient un pays dénaturé (exemple de la Costa Brava).

Les maires ne sont pas toujours chauds pour les POS qui sont contraignants et rigides. Mais si on en est arrivé là c'est qu'il y avait souvent refus d'appliquer les Directives ou Circulaires antérieures notamment dans les communes littorales.

Le cas le plus général est justement celui des constructions sauvages et celui du camping-caravaning anarchique.

Partageant tout à fait le point de vue de l'Équipement et de l'Environnement dans ce domaine, Pen Kiriak n'a cessé d'exprimer ses craintes de voir la situation s'aggraver, l'importance du problème débordant les compétences communales : comment voulez-vous qu'un maire et son garde-champêtre s'attaquent au coup par coup aux milliers de contrevenants déferlants chaque année. Et où iront ceux que l'on chasserait sinon dans une autre commune.

Pour les caravanes on envisage enfin d'appliquer le système américain des «mobil home parks» en l'adaptant au goût français. Ce serait un premier pas vers une organisation rationnelle de l'accueil.

Mais l'essentiel est une concertation d'ensemble pour l'aménagement de l'espace. C'est bien ce que le nouveau responsable de l'Équipement en presque île désire faire. C'est pensons-nous le seul espoir d'arriver à résoudre ce problème qui est plus social qu'écologique et c'est bien ainsi que nous l'entendons. La répression individuelle n'est pas tolérable mis à part bien entendu contre des abus exceptionnels. ●



Pen Kiriak, L'archéologie et l'histoire de la presqu'île guérandaise

Si Pen Kiriak n'est pas une association archéologique ou historique, l'un de ses objectifs est une meilleure connaissance du passé local dans le but de mieux conserver et protéger ce patrimoine.

Cette recherche, à la fois de terrain et bibliographique, fera, espérons-nous, la part de la légende et de la réalité. Pen Kiriak compte parmi ses adhérents des spécialistes qui, en confrontant leurs travaux, leurs idées, feront table rase des erreurs du passé.

L'année 1979 a déjà permis de dégager quelques axes de recherches dont voici un bref résumé.

PREHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

Pierre de Brandu à La Turballe au Parc de Motte

La pierre gravée, qualifiée d'autel par certains alors qu'elle n'est encore ni datée ni authentifiée, semble bien là mais n'est plus en place, seul un examen en lumière rasante permettra de retrouver les gravures pratiquement disparues.

En traversant le champ qui mène à cette pierre des fragments de poterie sigillée et de verre semblant romain ont été recueillis.

Cartes du Diable à Piriac

Ce rocher naturel gravé est totalement sous les broussailles depuis le remembrement, nous attendons un engin pour décapier le plus gros avant d'opérer le dégagement complet à la main.

Pierre du Meniscoul à Piriac

Ce monument déplacé dans un jardin public se dégrade. A la demande de la Société de Préhistoire nous avons lancé un appel pour proposer un moyen de protection. Les propositions reçues vont être transmises incessamment à la Société Nantaise de Préhistoire qui saisira le Directeur Régional des Antiquités Préhistoriques. C'est ce dernier qui prendra les contacts officiels avec la municipalité piriacaise.

La route de l'Étain

Plusieurs d'entre nous essaient de reconstituer l'histoire de l'exploitation locale de l'étain. Ces recherches se coordonnent avec une thèse que prépare à Paris une de nos sociétaires sur « La Route de l'étain », cherchant entre autres à déterminer si oui ou non les navigateurs phéniciens sont venus en presqu'île guérandaise ou non.

ARCHEOLOGIE HISTORIQUE

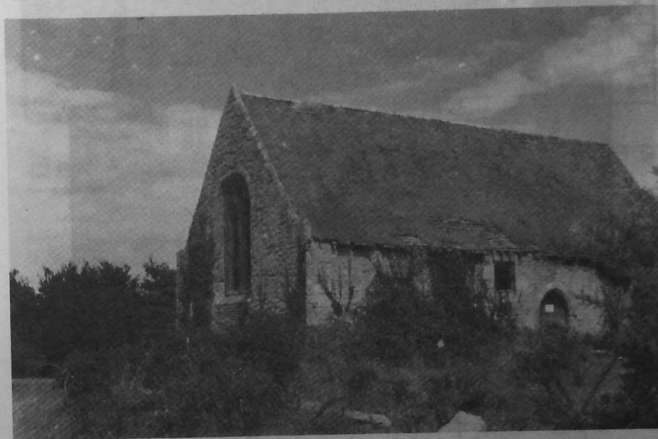
Moulin de Beaulieu à Guérande

Sur le site d'habitat gallo-romain déjà connu des terrassements effectués pour la construction d'une maison ont livré de très nombreux vestiges gallo-romains, poteries et os. M. et Mme Rouzeau (C.E.S. du Pouliguen) sont chargés du dépôt de fouilles, nous invitons tous ceux qui ont collecté de ces vestiges de les leur remettre.

Chapelle de Miroux à Guérande

La charmante chapelle de Miroux est rasée. En effet fin août le Conseil Municipal de Guérande qui a reçu don de son propriétaire, M. Allard, a décidé de la démanteler pour « l'embellissement de la ville ». On croit rêver !

Ainsi, à chaque fois qu'un monument n'est ni inscrit ni classé on peut faire n'importe quoi.



Chapelle de Miroux en Guérande en Aout 1958

Forteresse de Campzillon en Mesquer

En effet la vue d'avion montre des traces de grande construction qui semble bien correspondre à la description faite par l'abbé Coyaud, curé de Piriac en 1939.

D'autre part le propriétaire actuel de Kerjean a mis ses archives à notre disposition ce qui permet déjà de lever l'ambiguïté Campzillon Kerjean mais va demander d'autres recherches aux Archives Départementales de Nantes. ●

Piriac et son passé

C'est dans le presbytère qu'on voit ci-dessous que le Père COYAUD, curé de Piriac il y a cinquante ans, écrivit de sa main, chaque semaine, son bulletin paroissial «LE PETIT PIRIACAIS».

Le Père Michel Bertho curé actuel de Piriac et de la Turballe vient de reprendre dans le Petit Piriacais 1980 le même dessin de présentation.

Voici sélectionnés quelques extraits de cette chronique piriacaise d'avant-guerre.

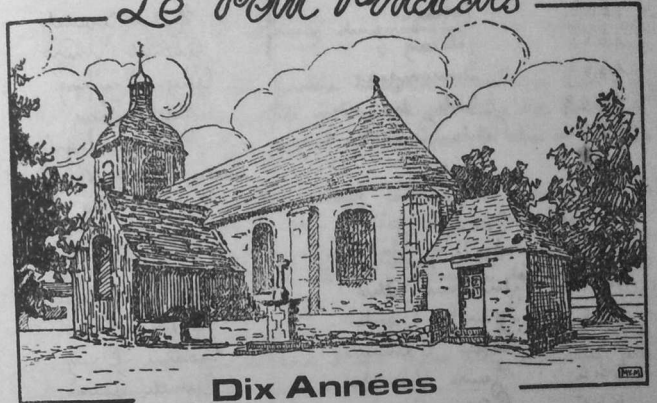


Le presbytère avant les transformations pour en faire la future mairie de Piriac.



La gare de Piriac il y a cinquante ans.

Le Petit Piriacais



Dix Années

de Chroniques et d'Anecdotes
1931 - 1941

27 AOUT 1933

Le Port de Piriac

1° Les Bateaux de pêche

N°	Noms	Noms Ses Patrons
291	Saint Joseph	Emile Malo (Lirat)
534	Ma Femme	Georges Lagré
579	Sainte Françoise	Henri Plo
594	Georges Pierre	François Lagré
624	Georges de l'homme	Jean Gallo
643	Petite Madeleine	Alfred Penamoy
639	Notre Marie Joseph	M de Chabillan
741	Volonté de Dieu	Henri Lebeur
762	Pleur Sa Grâce	Félix Prémiqué

DANS LE CADRE DE L'ANNÉE DU PATRIMOINE

1268	Lofage	Hubert Guarnat
1288	Pelican	Gabriel André
1309	Dominique	Guy Ricpin
1369	Etoile du jour	Joseph Gay
1394	Petite Perrette	Patrice Lagré
232	Libas	Irmière Rivelay (Léon)
239	Vengeur	François Piss
242	Rangis ruit	Louis Bourlard
308	Amie Jeanne	Gustave Baulin
113	Gloire aux allies	Jean Richon
595	Manche Paule	Joseph Piss
601	Petit Edmond	François Evry
646	Jeanne Camille	Camille Talon
645	Petite Sœur	Gabriel Hurel
743	Bonne de l'Océan	Luzelle Lévigne
1232	Petit Léon	Jean Fauriani (Léon)
1234	Petit Hubert	Gustave Bellot
1273	Petit Moncel	Maurice Martin (Léon)
1274	Vega	Charles Picard
1300	Petite Odette	Réstin Longue (Léon)
1314	Petite Miroie	Maurice Evry (Léon)

18 MARS 1934

Elle aimait trop le bal...

Un journal local rapporte qu'une jeune Suroiselle vient d'être victime... de la danse.
 Ce n'est pas la première. Victor Hugo disait déjà : "Elle aimait trop le bal, c'est ce qui l'a tuée". Et il est bien certain que la fureur, en l'occurrence, mettait le singulier feu de folie. Car la jeune fille en question avait "sauté" toute la nuit. Elle était rentrée chez elle au petit matin. Elle s'était mise au lit. Dix minutes

après, elle mourait. Le médecin diagnostiqua une certaine intoxication...

Le triste sort de cette pauvre ballorine montre à ceux et à celles qui passent leurs nuits à tourner sur leurs dix doigts de pied, à quelle triste fin peuvent les conduire les abus et les excès de la danse.

Tu finit de vue moral, chacun sait que les dangers sont plus redoutables encore, et que la vertu s'allie très mal avec les "ballorinas" modernes... Si le corps échappe à l'intoxication pendant quelque temps, l'âme, elle, est contaminée dès les premières fois-tout...

Il fallait tirer une conclusion pratique de ce fait divers nous dirions simplement que la place d'une jeune fille chrétienne, sage et sage n'est pas au dancing.

29 JUILLET 1934

Sur la plage... notturne. Une colue bigarrée se baigne au bain Sui qui se baigne au soleil de luire. Alors : et la notturne de Balot. Sur toute la plage du monde, un grand désir de cesser a saisi l'humanité. Une fraise d'épaves n'est respectable, en fin de vacances, que si le soleil l'a durci, fêlé, aminci, quillé et même moué!... Souffrir pour être notturne, c'est le fin des fins, le chic, la mode. Sur le royaume des blancs, les niggers sont vus. On vît une actrice célèbre qui, pendant 15 jours, n'a pu dormir que couchée sur le côté à cause de ses dos en capitotade. Elle n'en continuait pas moins à se faire admirer sur la plage par les soi-disant rayons ultra-violet, et elle était prête à continuer jusqu'à la mort.

- L'imagination en tout est ridicule. Celle-là en particulier.

24 FEVRIER 1935

Le Prieuré de Merquiel

Le Touriste visitant la plage de Merquiel, remonque sur la dame, un pays de mer, un château portant la date de 1278. C'est ce qui reste du Prieuré de Merquiel.

J'ai écrit une courte étude de Monsieur Zattvins (Lefolys, habitant de Vannes) ce prieuré fut fondé, au VI^e siècle, par le comte Waroc'h, qui habitait l'« aula quincea », non loin du château de Ker Geas. Le fief des bénédictins, de l'ordre de S. Gildeas de Neufs, qui possédèrent ce prieuré.

M^{re} Zattvins nous donne la liste des prieurs de 1350 à 1489. L'église fut détruite en 1645, sur l'ordre de Louis XIII, contenu dans une lettre patente, datée de Bordeaux. Le Roi exprime la crainte que ce prieuré ne fût un point d'appui, pour l'ennemi, qui pourrait menacer « la liberté et la sûreté, non seulement de la rivière de Vaine, mais de la côte ».

Ces titres du Roi m'ont laissé rêveur, car je ne comprends pas que ce prieuré ait eu une valeur stratégique quelconque. Cette destruction accomplie, l'établissement subsiste néanmoins. Le prieur était commanditaire; il touchait les revenus sans habiter la localité; il changeait un évêché du pays d'acquiescer les charges spirituelles; celui-ci se servait naturellement de l'église paroissiale.

En 1444, les revenus du prieuré étaient de 490 livres, le domaine contenait 43 hectares, 40 sillons de marais salants et un fief de dix-neuf terres, dont M^{re} Zattvins ne indique pas le montant.

En 1489, le prieur s'adressait à l'abbé Le Moigne, et était curé de Port Morly, localité voisine du Palais de ce nom. Il n'était probablement jamais venu à Muzillac; à cette époque, c'était un voyage difficile.

Parmi ses prédécesseurs, il y eut deux représentants de la famille de Lemoisson, très connue en Bretagne: en 1553 Jacques de Lemoisson, - en 1592 François de Lemoisson.

M^{re} Zattvins était l'auteur d'un ouvrage manuscrit sur la commune de Muzillac, ouvrage que j'ai vu entre les mains de l'écrivain de Vannes qui est un ouvrage très intéressant. Je sais que l'ouvrage est important, et que, par le temps de crise, l'impression d'un ouvrage est un événement, mais la vie finira bien un jour.

Kadarnod Lefolys de Vannes

LA TURBALLE ET SON PASSÉ

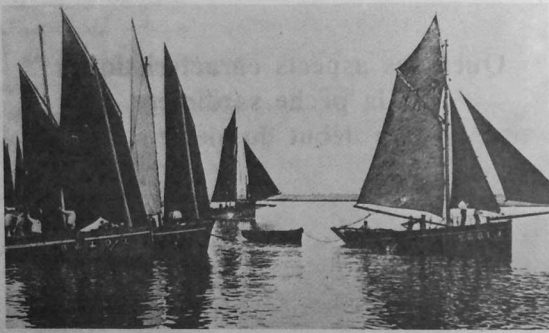
Quelques aspects caractéristiques de la pêche sardinière au début du siècle



Berques de Pêche rentrant au Port

Chaloupes sardinières classiques remorquant leur anse. A l'origine ces chaloupes étaient parfaitement adaptées à la pêche sardinière grâce à leur gréement démontable (voiles au tiers et mâts sans haubans) qui permettait, en pêche, de dégager totalement l'embarcation qui était alors manœuvrée aux avirons. L'utilisation des annexes se généralise à partir de 1900-1905. Celles-ci étant seules utilisées en pêche, le bateau n'est plus qu'un engin tracteur. Sur le cliché et dessus, les mâts n'ayant plus à être démontés sont haubannés. Petit à petit les chaloupes seront remplacées par des côtes, bateaux plus maniables et plus rapides grâce à leurs formes plus élancées et à leur gréement plus sophistiqué.

LA TURBALLE ET SON PASSÉ



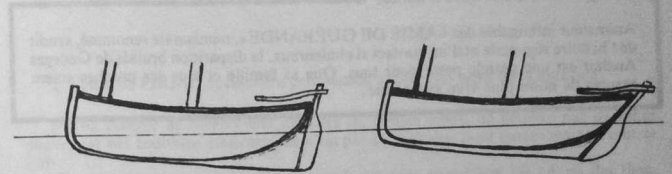
Les deux types de bateaux sardiniens utilisés entre 1910 et 1930 : à droite, chaloupes, à gauche et au fond, côtres.



Le port de Lérat abritait une petite flottille de sardiniens qui a doute doute justifié l'édification d'une des plus anciennes conserveries de la région, la maison Pellier ouverte en 1841 (bâtiment visible à l'extrême droite). Le cliché pris à marée basse met en évidence l'arrière d'une chaloupe d'un modèle archaïque. L'étambot étant presque vertical, la quille se trouve ainsi prolongée par un aileron de dimension imposante bien remarquable sur la photo. Ce type de bateaux a cessé d'être construit dans les années 1880-1890. Sur les chaloupes plus récentes, l'étambot accusant une très forte quète, l'aileron est très réduit (voir croquis ci-dessous).

L'absence d'annexes et les mâts non haubannés témoignent également de la grande ancienneté de ce cliché (environ 1900).

LA TURBALLE ET SON PASSÉ



Chaloupes morbihannaises à l'entrée du port de La Turballe

Les parages de l'embouchure de la Loire étant plus pêchantes que les côtes bretonnes, pendant de nombreuses années les Finistériens et les Morbihannais émigrèrent vers les ports du sud durant la campagne sardinière.

Ces quelques chaloupes originaires des quartiers maritimes d'Auray et de Lorient, n'ayant sans doute pu trouver de place dans le port encombré sont mouillées à l'entrée. Passant toute la saison hors de chez eux les pêcheurs nomades « cabanaient » à bord de leurs embarcations non pontées. Amarrant une vergue ou un aviron sur les mâts, ils tendaient dessus une voile qui leur servait de tente. On peut remarquer cette installation sur la chaloupe de gauche. La cuisine se pratiquait aussi à bord sur un poêle rudimentaire à charbon de bois, parfois même sur un simple feu de bois qu'une grande pierre plate isolait du fond.



(à suivre)

Georges AUCLAIR nous a quittés

Animateur infatigable des «AMIS DE GUÉRANDE», numismate renommé, érudit de l'histoire régionale et d'un contact si chaleureux, la disparition brutale de Georges Auclair est une grande perte pour tous. Que sa famille et tous ses proches soient assurés de notre plus vive sympathie.

Information C.I.D.P.A.

Pen Kiriak reçoit chaque mois le fascicule «INFORMATIONS FLASH» du CIDPA 44.

Le thème de Janvier 80, très complet nous a paru de très grand intérêt : LA RENCONTRE AVEC LE NOTAIRE : DONATION, VIAGER, TESTAMENT. Document à votre disposition (il est aussi en Mairie).

POUR
VOS IMPRIMES
COMMERCIAUX, PUBLICITAIRES
OU PERSONNELS

Atelier JEAN MARIE PIERRE



60.14.99

10 r. des marais 44510 LE POULIGUEN

Chassis Pierre MARTE

Quelques notes sur une portée

L'Église de PIRIAC accueillera cette année encore, les amis de la musique.

Piriac, comme de nombreuses localités ou petites villes, ne dispose pas de salles convenant aux auditions musicales, ce n'est pas un reproche pour autant mais un état de fait.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de pouvoir poursuivre les efforts des deux années précédentes.

Le programme 1980 se présente ainsi :

- le samedi 12 juillet, à 21 h 30 exceptionnellement nos amis Elisabeth Wilson et Michel Tizon, orgue et hautbois, viendront retrouver leur fidèle auditoire avant de s'envoler pour une tournée d'un mois au Canada.
- le Jeudi 24 juillet un concert de harpe et flûte

La harpe est un magnifique instrument quelque peu mystérieux ou impressionnant, mais il enchante toujours ceux qui peuvent l'approcher.

Cette occasion vous sera offerte par Madame Anne Ménager-Devorsine, lauréate de nombreux concours internationaux, qui nous fera entendre un programme de choix en compagnie d'un flûtiste également de grand talent.

- au début Août nous espérons pouvoir vous présenter un orchestre suisse de 15 musiciens de haut niveau et qui ont, l'an passé, recueilli un grand succès dans la région.
- le mercredi 20 Août Jean-Pierre Magnac, professeur au Conservatoire de Nantes et membre de l'Orchestre des Pays de la Loire (O.P.P.L.), présentera son quatuor de saxophones dans un programme très attrayant aux chaudes tonalités.

Voilà donc notre programme.

Mais notre ambition serait d'ancrer dans la population piriacaise, qu'elle soit sédentaire ou d'été, la notion de saison musicale et qu'elle en soit fière. Alors, progressivement, des curieux deviendront des habitués puis des fidèles qui formeront le public, soutien de ces manifestations musicales.

«Euvrons-nous pour nous faire plaisir à nous-mêmes ? Sincèrement non. Car tous les mélomanes savent que dans leur ville il est impossible de suivre toutes les manifestations musicales qui leur sont offertes. Si donc nous nous efforçons de lancer une saison musicale d'été, c'est pour participer à l'éveil des jeunes générations à la musique sous toutes ses formes, à la connaissance des instruments nécessaires à leur exécution, à rendre Piriac plus attrayant et aussi pour rendre service aux jeunes artistes dont le plus grand désir est de s'exprimer devant un public.

Bien d'autres possibilités existent, notamment la venue de chorales, mais alors il faut résoudre un certain nombre de problèmes pratiques dont celui du logement.

ANIMATION

Ne serait-il pas possible de trouver parmi les 240 membres de l'Association Pen Kiriak des personnes qui, soit mélomanes elles-mêmes, soit intéressées par des problèmes d'animation culturelle, accepteraient de réfléchir avec les membres de notre Commission. Ils seraient les bienvenus. Voudraient-ils alors s'adresser à Jacques Guilmet ou Yves Cosson.

Puisse cet appel être entendu.

Voulant nous garder de toute démesure, de toute emphase, nous ne craignons pas de dire toutefois que tout ce qui contribue à rendre une société plus humaine, plus accueillante, est bénéfique.

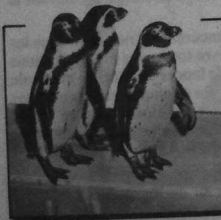
La qualité de la vie, c'est un pluriel, aux multiples facettes très diversifiées. Il ne nous appartient pas d'en faire ici l'inventaire, encore moins d'en dresser l'échelle des valeurs. Nous voudrions seulement dire ici, avec nous l'espérons, l'assentiment de nos lecteurs, que l'animation musicale n'est pas un plaisir d'esthète mais l'une des formes de la culture. Elle doit être de plus en plus considérée comme le patrimoine de tous. ●

De notre correspondant spécial...

ILE DUMET - 1^{er} Avril

On aurait pris l'Île Dumet à César.
Les personnages qui auraient commis une telle indelicatessse se cacheraient au sein même des légions de César.
Pour tous renseignements s'adresser aux Sieurs d'Ornano à Neuilly, Legrand-de-Brière ou au Préfet de Légion...

Mais tout ça n'est sans doute qu'un poisson d'Avril car le scribe de César, resté anonyme, n'était semble-t-il «pas accrédité» par ses collègues, comme disent nos confrères journalistes.



AU CROISIC visitez :

1^{er} AQUARIUM de la
CÔTE d'AMOUR.

(l'un des tout premiers de FRANCE)

ouvert tous les jours

Un fléau en presqu'île

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Comme l'indique un texte de loi du 26 Ventôse, An 4 la pullulation des chenilles en Loire-Inférieure ne date pas d'aujourd'hui.

Ce document nous a été transmis par Monsieur Mahieu, ingénieur chef du Service Régional de la Protection des Végétaux. Il est extrait d'une étude très documentée sur les chenilles processionnaires signée de MM. Mahieu et Sellier. Cet article est disponible à Pen Kiriak ainsi que deux autres sur la lutte contre la processionnaire du pin appelée quelquefois ici «Bombyx».

Ce n'est plus la saison pour mettre en œuvre cette lutte, mais depuis des années les Piriacais demandent à la mairie une action officielle comme dans la plupart des communes voisines... sans résultat.

Dans un précédent bulletin nous avions cité les mesures préventives à long terme préconisées par le Service Régional d'Aménagement Forestier (sous-bois en chênes-verts).

L'arrêté Préfectoral du 11 Janvier 80 accordant à la commune d'Ayverne la qualité d'«infestée» ce qui déclenche une campagne officielle de destruction, est venue rappeler aux Piriacais qu'il faudrait cette année encore se débrouiller seuls. Opération risquée, toujours pénible et décevante dans la mesure où des parcelles voisines ne sont jamais échenillées.

Citons toutefois le dernier paragraphe de la lettre du Service de Protection des Végétaux du 11 Février 80 :

«... je suis d'accord pour réaliser une prospection plus approfondie en septembre 1980 et étudier, en accord avec votre Maire et votre Association, si des mesures spéciales doivent être prises en fonction du résultat de cette prospection.» ●

LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE EN PRESQU'ILE

On se souvient que dans nos bulletins N° 3 et 4 nous avions évoqué la vétusté du réseau et la hâte de certains transformateurs dont certains sont agés et surchargés. L'E.D.F., la mairie de La Turballe, le Syndicat d'Electricité de Loire ont répondu tous : ce n'est pas moi, c'est l'autre.

L'E.D.F. exécute un important travail de rénovation du réseau et la démolition du hideux transfo de Fourbiban est programmé pour cette année. Trois transfos modernes seront construits.

Nous espérons que ce programme continuera, tout comme celui des Télécommunications qui construit un réseau encore plus fiable et... invisible.

CHALLENGE PHOTO

PEN KIRIAK

Thème :

LA PRESQU'ILE GUERANDAISE

Règlement:

- 1-Challenge strictement réservé aux amateurs
- 2-Epreuves exclusivement sur papier, Noir ou couleur. Pas de format imposé.
- 3-Expression, sujets et procédés libres sur le thème imposé
- 4-Les participants renoncent à tout droit d'auteur si un organisme non commercial (Office de Tourisme, Pen Kiriak) reproduit leur oeuvre.
- 5-Il n'y a pas de classement, mais un jury constitué en Août prochain déterminera l'attribution d'une coupe et des cadeaux offerts: livres, abonnements, films,...
- 6- Le challenge sera clos le 1er Octobre 1980.

Toutes les oeuvres reçues
seront présentées lors d'

une exposition

PHOTO - DESSIN D'ENFANTS

avec le concours de

CULTURE ET BIBLIOTHEQUE POUR TOUS de Piriac

FIN 1980

A PIRIAC

SUPPLEMENT A PEN KIRIAK n° 7

EDITORIAL

Le premier bulletin de PEN KIRIAK date de décembre 77 . Nous y exposons les buts de l'Association et en publions les statuts .

Depuis, si le Bulletin s'est amélioré, s'il a fixé sa périodicité, s'il a surtout trouvé son ton, il n'est pas revenu de façon détaillée sur les objectifs de l'Association .

Certes, déjà 240 cotisants ont accordé leur confiance à PEN KIRIAK, mais combien d'autres hésitent à s'engager ? Pour ceux-ci surtout, rappelons ce que nous disions en réunion du 17 Novembre et rapporté par OUEST-FRANCE du 28 Nov. 1979 :

" Cette Association s'est donné pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de sa vie dans la presqu'île . " Le cadre de vie, c'est le patrimoine naturel et historique du pays qui est menacé par son propre succès amenant pression touristique considérable qu'il faut contrôler et non pas subir . La qualité de la vie, c'est animer la morte-saison et c'est organiser la saison touristique pour qu'elle soit simplement vivable . "

Pour l'Association, toutes les actions conduisant à garder une vie agréable dans un beau pays ne doivent pas être des positions de défense ou de repli, ni de fatalisme devant le manque d'emplois, de logement, de moyens de transport, etc... Ces actions doivent être dynamiques, cherchant des solutions aux problèmes. C'est la contribution que PEN-KIRIAK cherche à apporter aux autorités locales. " Mais encore faut-il, pour bien connaître les problèmes, que l'information circule. "

Ajoutons ^{le} que champ d'action de PEN-KIRIAK est " PIRIAC ET LA PRESQU'ILE GUERAN-DAISE (Art. 1° des Statuts) champ vaste et peu limitatif. Les vraies limites, nous les avons définies à plusieurs reprises (voir les rapports d'activité dans les bulletins) : ce sont les zones d'influence des diverses Associations similaires dans un souci de complémentarité et d'union. Ainsi Guérande et Mesquer ont leurs sociétés dynamiques à vocations précises ; au delà des marais salants, vers La Baule ou Le Croisic, c'est déjà loin pour bien cerner les problèmes et les Associations sont nombreuses. Par contre, La Turballe, dont la vie économique a de grosses répercussions sur Piriac, n'a pas, à ce jour, d'Association similaire et des Turballais, de plus en plus nombreux, rejoignent PEN-KIRIAK .

PEN KIRIAK ...

Cette appellation, longuement discutée par ses fondateurs, semble restreinte à la commune de PIRIAC . En fait, nous l'avons retenue à cause de son sens historique et géographique de PREMIER NOM CONNU pour ce pays en pointe si dangereuse pour la navigation. Ce nom breton ne peut donc remonter au delà du V° siècle . Ce nom ancien a été vu comme le symbole du respect du passé et veut montrer l'intérêt que nous désirons porter à l'histoire locale dont on ne sait pratiquement rien avant le passage du fameux chef Vénète WAROK au IX^{ème} siècle .

Certains soutiennent que c'est ce dernier qui a donné son nom à PIRIAC (d'après son nom propre , car WAROK ne parlait sans doute pas breton) .

D'autres, mais on sait maintenant que c'est une erreur, attribuaient le nom aux Romains .

Bref, cet aspect historique n'écarte pas PEN KIRIAK de son objectif : ce sont les racines de notre patrimoine qu'il faut honorer et conserver .

Ce que notre époque réalise sera aussi légué à l'histoire : nous ne voudrions pas que les habitants de la presqu'île de l'an 3.000 ne voient en nous que des dilapidateurs de sites et des bâtisseurs sans génie .

Pour les nouveaux amis ^{qui} font aujourd'hui seulement connaissance avec PEN KIRIAK, précisons à nouveau nos méthodes, qu'il s'agisse d'histoire, d'écologie ou de tout autre sujet :

Dès qu'un thème ou un problème nous est soumis, PEN KIRIAK s'efforce de réunir toutes les données possibles, enquête en premier lieu auprès des responsables, cherchant des réponses écrites et constitue ainsi un dossier . Alors seulement, sur les preuves ainsi réunies, l'information est diffusée : en réunions, dans la presse locale, et surtout dans son bulletin .

Aucune personne n'est citée sans que le projet de publication ne lui soit soumis de façon à permettre l'exposé simultané, dans nos colonnes, de son point de vue.

C'est ainsi, pensons-nous, la meilleure approche de l'objectivité. PEN KIRIAK ne souhaite ni critiquer sans construire, ni jouer les Don Quichotte, ni polémiquer et n'a voulu, jusqu'ici, répondre à aucune attaque . (La dernière en date, ce rageusement anonyme, taxe PEN KIRIAK d'électoratisme et de démagogie !)

PEN KIRIAK s'en remet au bon sens de tous et, jusqu'ici, ne peut que s'en féliciter .

Pour en terminer avec ces quelques lignes un peu longuettes, rappelons que PEN KIRIAK est l'affaire de tous ses adhérents ; son bulletin doit être le reflet de la pensée de tous et tous doivent participer à sa rédaction.

PEN KIRIAK

RESUME DES THEMES PUBLIES DANS LES BULLETINS N° I à 6

COMPTES-RENDUS DES ACTIVITES D'ANIMATION : cinéma - photo - musique - expositions - visites

HISTOIRE & PREHISTOIRE : Bierre du Meniscoul - Fouilles d'Escoublac - Chapelle St Sébastien - Histoire des Mines - Toponymie - Ile Dumet - Anecdotes rétro - A la baille - Sel et pêche à La Turballe .

LITTERATURE : FLaubert : TYves Cosson .

QUALITE DE LA VIE : Artisanat - Transports en commun de la presqu'île - Plateau piétonnier à Piriac - Chemins pédestres - Salubrité des bords de mer - ports - campings - marées noires .

CADRE DE VIE ET PROTECTION des SITES :

Transfos EDF - Remblais et rejets sur les plages - Dégâts des tempêtes - Pors er ster - Ile Dumet - Pointe de Merquel - Pen Bron - Castelli - Lerat - Dents de Madame .

AMENAGEMENT RURAL : L'eau souterraine - l'arbre - constructions sauvages - P.O.S et agriculture .

LA MER : Aquaculture et pies de mer - marquage des poissons - Le Frino - pêche au bar - pêche à pied - dragage des fonds marins .

L I V R E S

Notre ami EMILE LETERTRE, dont on connaît déjà les ouvrages sur Piriac et la région nous annonce la parution prochaine de deux nouveaux livres : une réédition des "MYSTERES de l'ILE DUMET", et "PIRIAC SOUS L'OCCUPATION d'après les notes manuscrites de l'abbé Coyaud, curé de Piriac - 1940-1942."